

A2

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'ADDITION**

②

N° 80 09486

Se référant : au brevet d'invention n° 79 13064 du 21 mai 1979.

⑤

Relevage frontal pour tracteurs et machines agricoles automotrices comportant un système de butée escamotable réglable.

⑤

Classification internationale (Int. Cl. ³). A 01 B 59/048.

②

Date de dépôt..... 25 avril 1980.

③

③

③

Priorité revendiquée :

④

Date de la mise à la disposition du public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 3 du 22-1-1982.

⑦

Déposant : MATROT Louis et MATROT Jean-Paul, résidant en France.

⑦

Invention de : Louis Matrot et Jean-Paul Matrot.

⑦

Titulaire : *Idem* ⑦

⑦

Mandataire : Louis Matrot,
Noyers Saint-Martin, 60480 Froissy.

Certificat(s) d'addition antérieur(s) :

Dans le brevet du 21.05.1979 N° 7913064 au nom des Déposants il est décrit un relevage frontal pour tracteurs et machines automotrices comportant une butée réglable limitant la course de descente des bras de relevage et pouvant s'escamoter pour occuper une position inactive permettant aux bras de descendre davantage, sans dérèglement de la butée pour permettre d'atteler et de déteiler les outils.

Cet ensemble fonctionne correctement mais il est apparu que dans les formes de réalisation décrite, le mouvement des bras de relevage impose un déplacement de la butée tel que les frottements sont importants et entraînent des coincements et usures normales et notamment sur le filetage de réglage.

L'objet de l'invention est de proposer une solution échappant à ces inconvénients.

Dans une forme de réalisation, la butée comprend au moins deux éléments articulés l'un sur l'autre pour pouvoir se replier pendant la manoeuvre du relevage.

Dans une réalisation préférée le tirant de chaque butée comprend un élément lié aux bras de relevage et un élément réglable portant sur l'appui fixe, ces éléments étant réunis par un certain nombre de maillons de chaînes.

Dans le dessin annexé les Fig 1 et 1' représentent une première forme de réalisation et les Fig 2 et 2' un autre modèle de réalisation.

Le tête de la butée 1 vient porter sur un appui fixe 2 lié au bâti sa partie filetée permettant le réglage vient se visser dans une pièce 3 filetée qui est reliée aux bras de relevage 4 par deux pièces 5 et 6, articulées en 7, 8 et 9.

En position de travail Fig 1 les pièces 5 et 6 sont en extension, lorsque le bras de relevage 4 Fig 1 bis se relève les pièces 5 et 6 articulées en 7, 8 et 9, se replient pour diminuer leur longueur effective et n'entraînent pas de mouvement à la pièce 3 et à la tête 1 dans le logement 2.

Dans les figures 2 et 2 bis les éléments sont similaires mais les pièces 5 et 6 sont remplacées par un ensemble de maillons de chaîne 10 qui prennent une position Fig 2 en extension et en Fig 2 bis, une position repliée, permettant d'obtenir le même résultat.

Naturellement tous aménagements techniques pourront être apportés à la réalisation sans sortir du cadre de l'invention.

R E V E N D I C A T I O N S

- 1 - Relevage frontal pour tracteurs ou machines automotrices comportant au moins un bras d'attelage mobile en hauteur sous l'action de moyens tels qu'hydrauliques, dont la course de descente est limitée par au moins une butée réglable, pouvant occuper une position active limitant la course vers le bas
- 5 et une position inactive autorisant une descente plus importante caractérisée par le fait que la butée réglable est liée d'une part aux bras de relevage et d'autre part vient porter sur une butée fixe et comprend au moins deux éléments articulés l'un sur l'autre dont la position peut varier pour permettre un changement de longueur effective et ne pas obliger la partie portant sur
- 10 la butée à se déplacer par rapport à celle-ci pendant les manoeuvres en hauteur du relevage.
- 2 - Relevage tel que défini en 1 dans lequel la butée comprend entre ses éléments actifs d'extrémité au moins deux maillons de chaîne pouvant s'articuler
- 15 les manoeuvres du relevage.

PLANCHE UNIQUE

Fig. 1

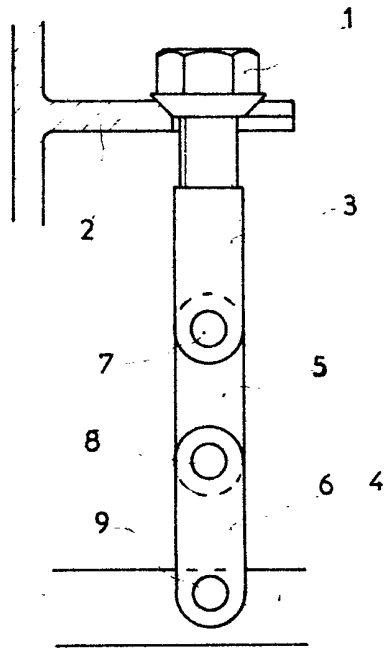


Fig. 1'

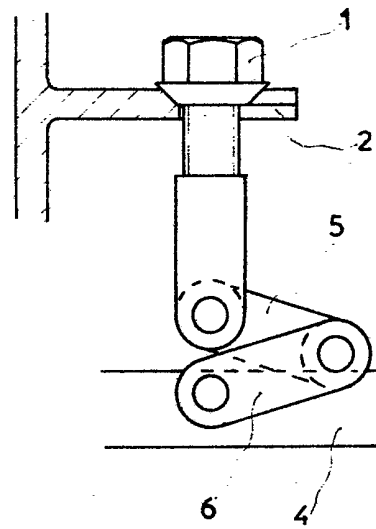


Fig. 2

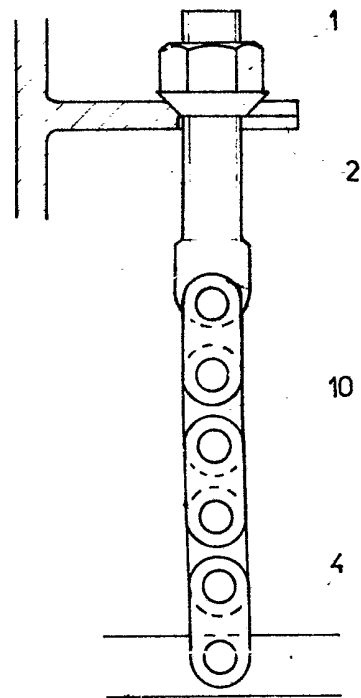


Fig. 2'

